

ecoPROD

L'éco-production n'est pas une fiction!

janvier 2025

www.ecoprod.com





ecoprod

Webinaire de présentation

Avec le soutien de



Audit  par





Pervenche Beurier & Delphine Merabet

Déléguée Générale

Responsable Label Ecoprod

pervenche@ecoprod.com



Ordre du Jour



- **Fonctionnement du Label Ecoprod**
- **Pourquoi se faire labelliser**
- **Bref bilan 2024**
- **Évolutions: le Label V2**
 - **ce qui change**
 - **Process d'audit par Afnor Certification**
 - **Exemple**

<https://www.ecoprod.com/fr/le-label-ecoprod/referentiel.html>



Outils & Ressources

Des ressources gratuites pour tous les professionnels du secteur

www.ecoprod.com

13 000 téléchargements/an



CALCULATEUR CARBON'CLAP

évaluez le bilan carbone de
vos productions



LABEL ECOPROD

Référentiel pour structurer
sa démarche d'
éco-production



SCORE DE MATURITÉ RSE

sensibilisez vos équipes
pilotez votre entreprise



FORMATIONS

Formations aux enjeux de l'
éco-production dans
l'audiovisuel



LES ÉTUDES

Solutions pratiques plus
écologiques pour les
métiers de l'audiovisuel



LES GUIDES DE L' ÉCO-PRODUCTION

pour des productions
respectueuses de
l'environnement



DES ANNUAIRES DE L' ÉCO-PRODUCTION

Retrouvez une liste non exhaustive
de professionnels.les de
l'éco-production.



Score d'éco-production et Label Ecoprod



Un référentiel d'éco-critères commun

une grille de critères pondérée
un guide pour éco-produire
tout type de format

Un score d'éco-production

chaque critère respecté permet
d'obtenir des points et ainsi de
calculer son score d'
éco-production.

Une méthodologie de labellisation

pour faire certifier les œuvres par
un organisme tiers indépendant:
AFNOR Certification.

Un outil rigoureux

soutenu et approuvé par l'ADEME
évalué dans le cadre d'une large étude d'impacts
Intègre les référentiels sectoriels (Afnor Spec)





Connectez-vous ou créez votre compte gratuitement

CONNEXION

Adresse email

Producteur@test.com

Mot de passe

●●●●●●●●●●●●●●●●

[Mot de passe oublié ?](#)

CONTINUER

INSCRIPTION

CRÉER UN COMPTE GRATUITEMENT

Une plateforme de pilotage et de réduction de vos impacts environnementaux

Outil propulsé par



Carbon Clap : la plateforme internationale de mesure et de réduction d'impact environnemental pour le cinéma, l'audiovisuel et la publicité.



Mesurer : calculez l'empreinte carbone prévisionnelle et définitive de vos productions



Réduire : suivez les recommandations du Label Ecoproduct et estimez votre score d'éco-production



Piloter : créez votre espace entreprise pour agréger les bilans de toutes vos productions et structurer votre démarche environnementale

CET OUTIL EST HOMOLOGUÉ PAR LE CNC ET BÉNÉFICIE DE L'AIDE AUX INDUSTRIES TECHNIQUES DU CNC



Centre national du cinéma et de l'image animée

LE LABEL ECOPROD EST SOUTENU ET VALIDÉ PAR L'ADEME



Carbon'Clap, calculateur de référence



**Gratuit depuis sa création
en 2012**

+ espace entreprises pour les
membres Ecoprod

**Un outil élaboré avec des
professionnel.les**

Pour tous les formats
en prise de vue réelles (publicité,
fiction, flux, documentaire,...)

**Pensé pour les coproductions
internationales**

intègre les mix énergétiques du
monde entier, version anglaise

Une méthodologie solide
sur la Base Carbone de l'Ademe
et le référentiel GHG

En amélioration continue
grâce aux retours du terrain

**Connexion avec des outils de
comptabilité et de récolte de
données et systèmes internes
aux entreprises**

 **ecoproD**

LE LABEL - POURQUOI?



Etude



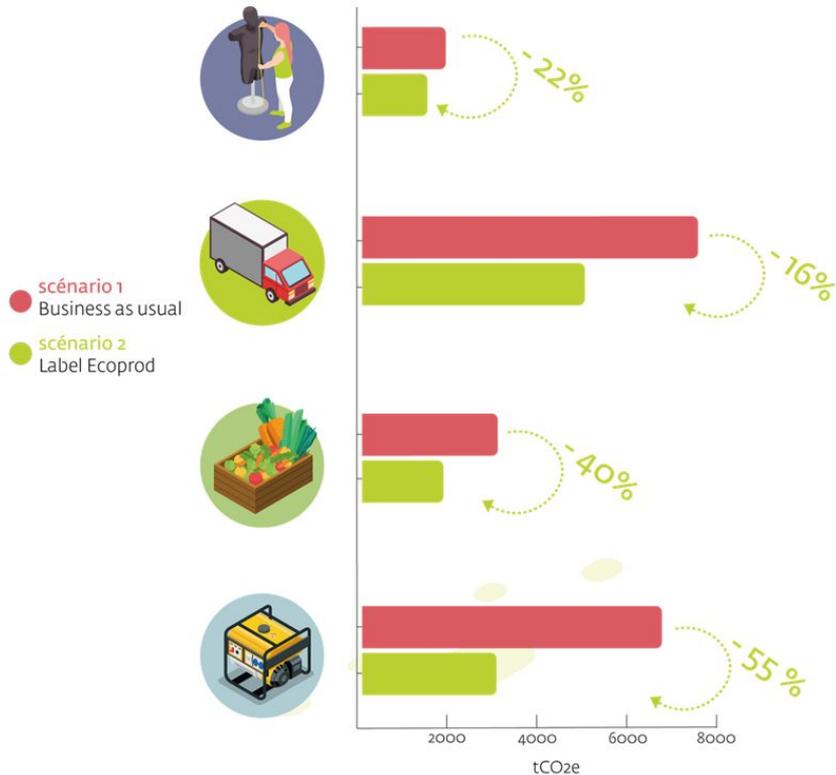
Des données sectorielles, une expertise inégalée

Etude d'impact sur l'éco-production



- Enjeux budgétaires : 1% du budget de production - mais coûts d'investissement
- Efficacité de la réduction carbone
- Nouveaux métiers - nouvelles temporalités

Le Label Ecoprod



**Le Label Ecoprod offre les leviers
pour atteindre les nécessaires
objectifs de réduction des
impacts carbone**

-40%
d'impact
carbone



Le Label Ecoprod



- **stratégie terrain**
- **stratégie de communication**
- **stratégie de groupes**
- **stratégie de financement**
- **stratégie nationale et internationale**

Mediawan



LE GROUPE



francetélévisions

CANAL+
GROUPE



PRODUCTION ÉCO-RESPONSABLE

**LE GROUPE CANAL+
RENFORCE SES
ENGAGEMENTS EN FAVEUR
DE L'ENVIRONNEMENT
AVEC LA LABELLISATION DE
26 NOUVEAUX CONTENUS**

arte

<https://www.ecoprod.com/fr/le-label-ecoprod/referentiel.html>



ecoprod

BILAN 2024

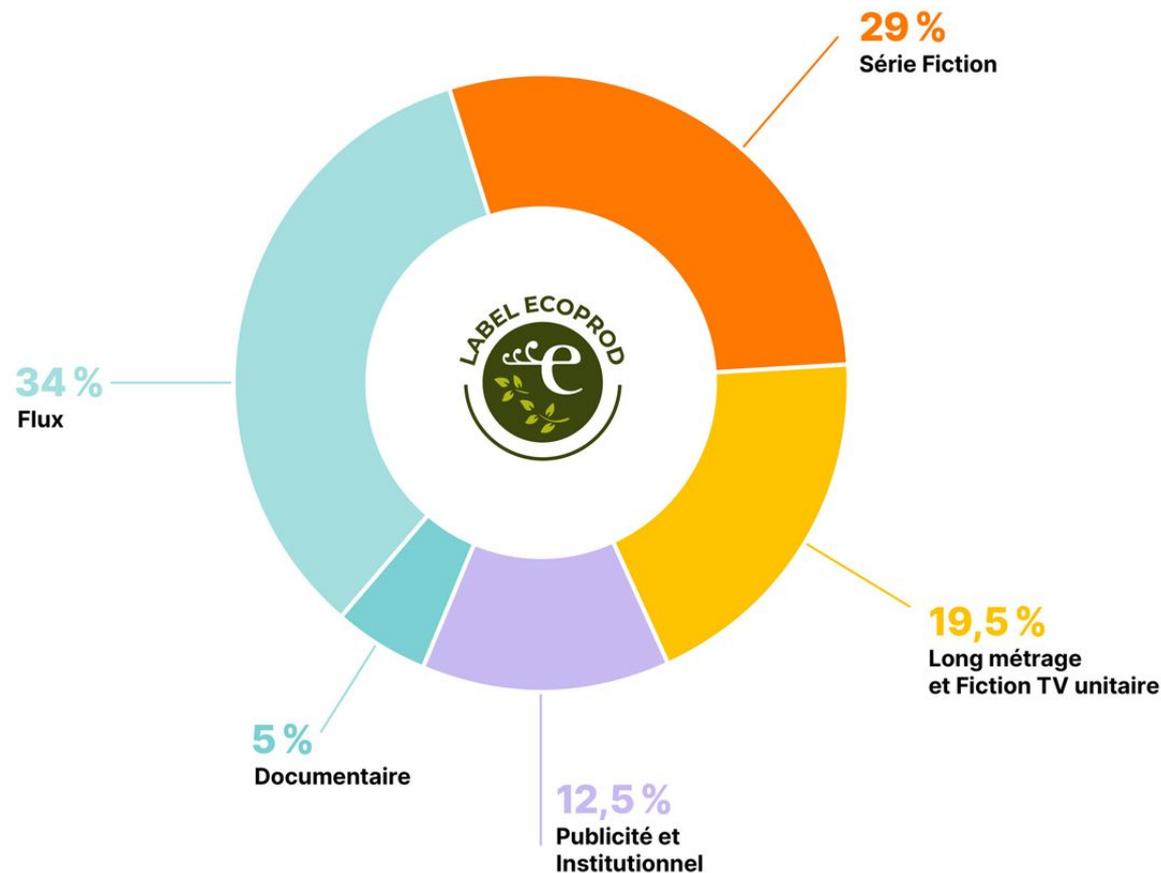
<https://ecoprod.com/production-labellisees/>



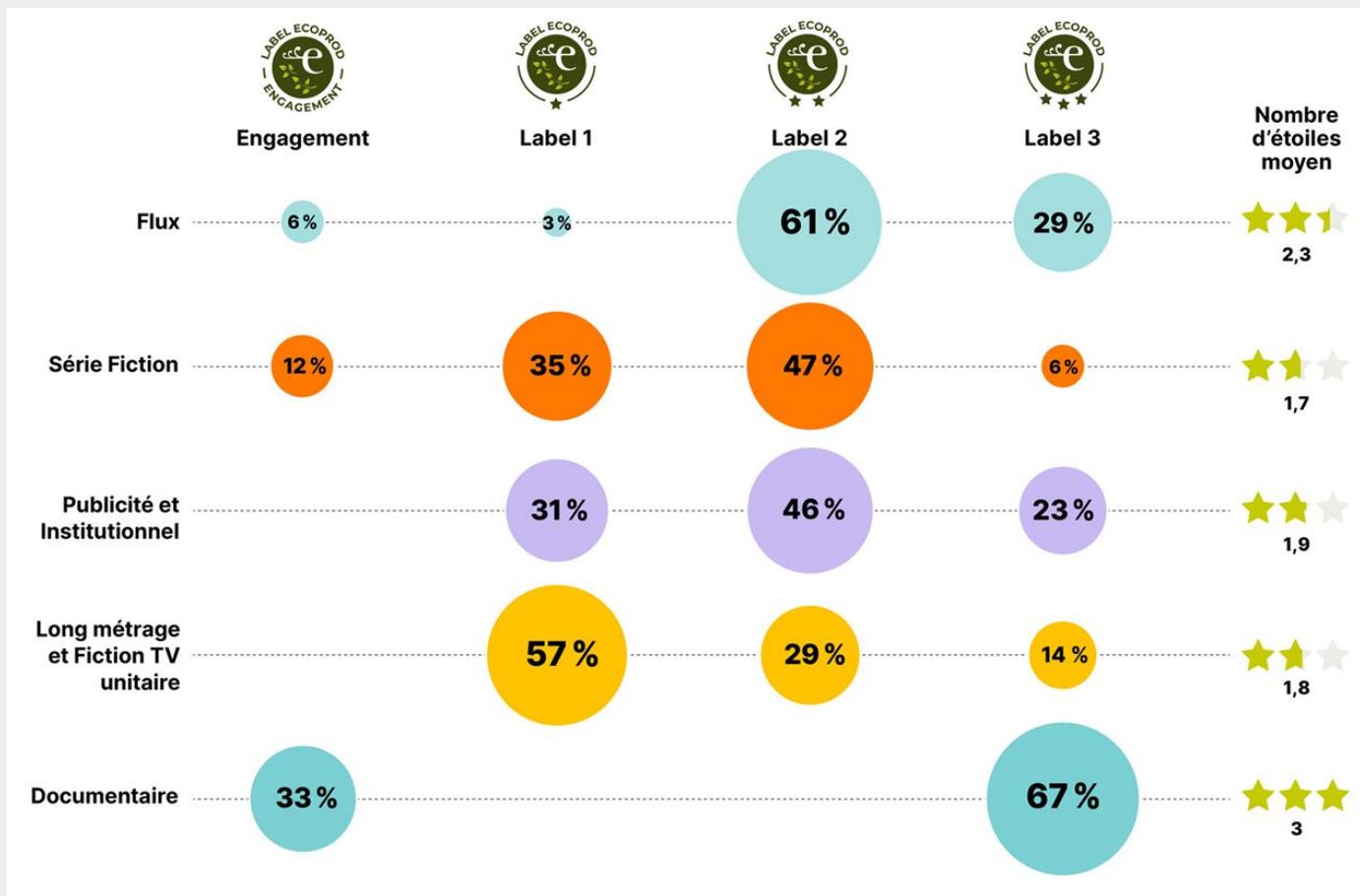
120 productions labellisées ou en cours de labellisation

300 productions ont calculé
leur éco-score

Répartition par genre

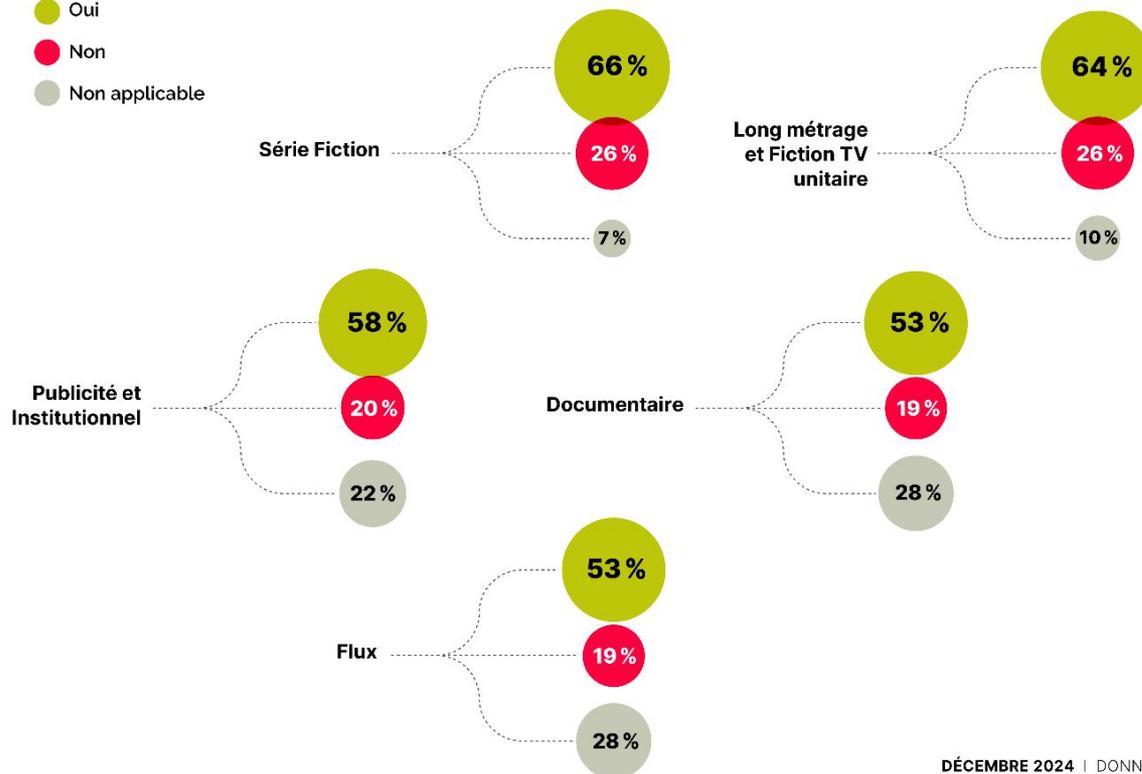


Détail des labellisations par genre



Les critères de labellisation : leur part d'applicabilité par genre

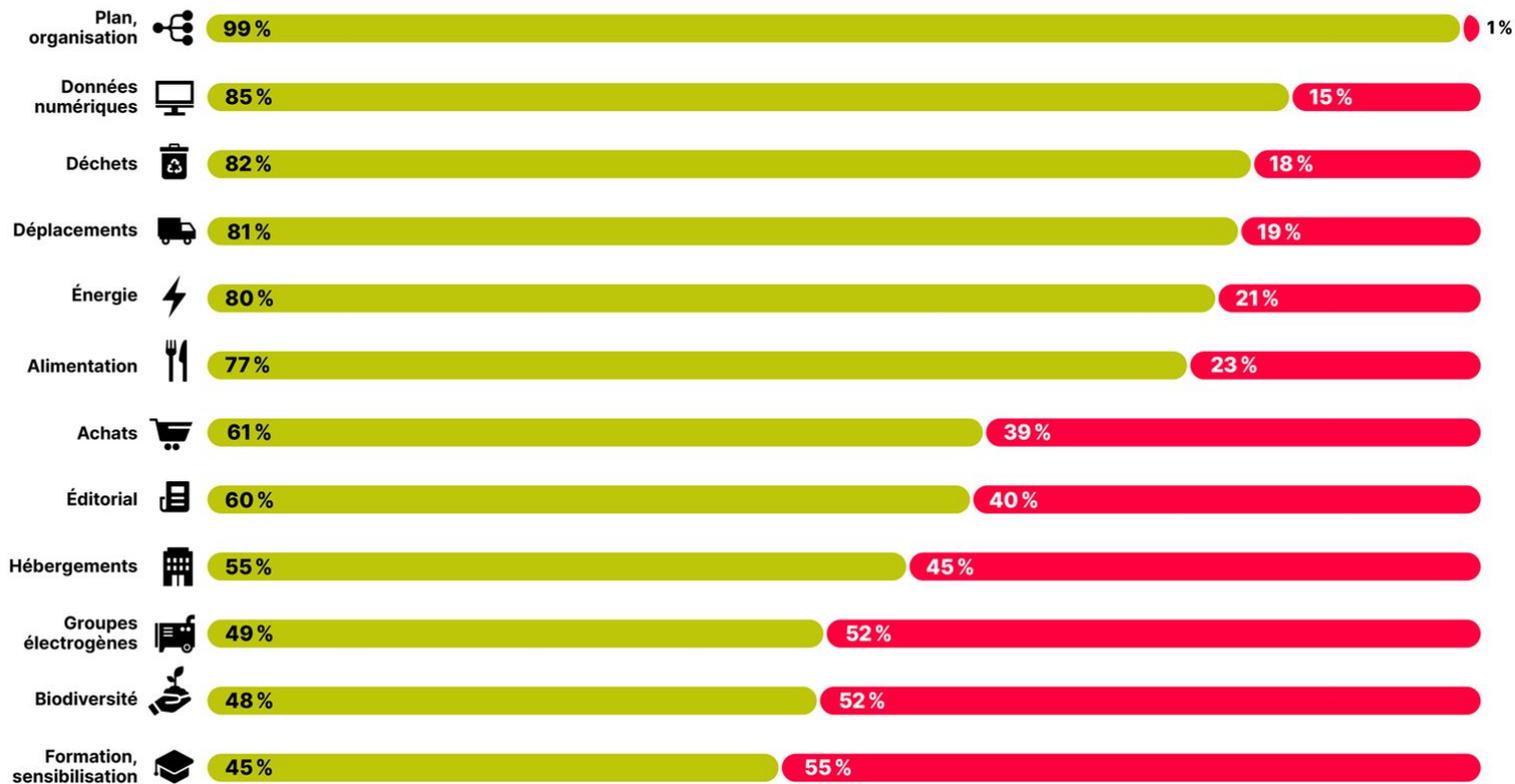
- Oui
- Non
- Non applicable



Moyenne de validation des thématiques tous genres confondus



Oui Non



 **ecoproduct**

**ÉVOLUTIONS
LABEL ECOPROD V2**

Le Label Ecoprod V2



2025

Mise à jour du Label Ecoprod

- **retours terrain**
 - **audit affiné avec Afnor Certification**
 - **compatibilité internationale**
 - **alignement avec l'AFNOR SPEC 2308**
-

<https://www.ecoprod.com/fr/le-label-ecoprod/referentiel.html>



Le Label Ecoprod V2



2025

maintien de la philosophie

- **suit le workflow d'une production**
 - **des critères obligatoires**
 - **pondération qui repose sur l'impact environnemental réel**
 - **critères auditable**
-

<https://www.ecoprod.com/fr/le-label-ecoprod/referentiel.html>



Le Label Ecoprod V2

- **voir la grille interactive**

<https://www.ecoprod.com/fr/le-label-ecoprod/referentiel.html>



Le Label Ecoprod V2



Le référentiel

**L'évaluation est effectuée sur
85 critères, répartis en 12 postes
d'action.**

- Production, Engagement
- Sensibilisation, Formation
- Éditorial
- Bureaux
- Lieux de tournage
- Déco, constructions et accessoires de tournages
- Habillage, Maquillage, Coiffure
- Déplacements
- Régie
- Moyens techniques de production
- Post-production et Régie technique
- Qualité de vie au travail, Parité, Lutte contre les discriminations



Les critères obligatoires



A1.1	Avez-vous rédigé une feuille de route qui fixe les objectifs et principes généraux de la démarche d'éco-production pour votre projet et l'avez-vous transmise à l'ensemble des équipes et parties prenantes ?
A2	Avez-vous désigné une ou des personne(s) en charge de l'éco-production avec un leadership fonctionnel et une disponibilité en temps suffisante pour pouvoir arbitrer avec les parties prenantes impliquées et superviser la mise en œuvre de l'éco-production ?
A6	Avez-vous calculé votre empreinte carbone définitive ?
H3.4	Avez-vous interdit l'utilisation des jets privés et hélicoptères sur l'ensemble de votre production hors prise de vues et véhicules de jeux ?
I1	Avez-vous mis en place un plan de gestion responsable, de réduction et de tri des déchets produits durant le cycle de production sur tous les sites et studios utilisés ?
I6	Avez-vous mis en place des mesures de réduction drastique des produits ou contenants à usage unique et individuel ayant un fort impact environnemental ?
I7	En cas d'offre de restauration, avez-vous proposé : Un repas sur cinq 100% végétarien, si les repas sont uniques, Une option végétarienne à chaque repas, si possibilité de choisir entre plusieurs plats ?

Le Label Ecoprod aligné avec la SPEC 2308

- **Ecoprod associé à la création de l'AFNOR SPEC 2308**
 - **28 critères avec une logique de thématiques environnementales présents dans le Label Ecoprod**
 - **introduction de nouveaux critères sociaux**
-



<https://www.ecoprod.com/fr/le-label-ecoprod/referentiel.html>



Le Label Ecoprod aligné avec la SPEC 2308

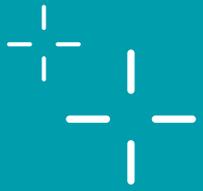


L'Afnor Spec 2308

Le référentiel est constitué de 7 chapitres, 28 critères, répartis en trois niveaux d'engagement.

1. Gouvernance RSE
2. Énergie et mobilité
3. Achats responsables, alimentation et gestion des déchets
4. Sobriété numérique
5. Biodiversité et bien-être animal
6. Inclusion, parité et qualité de vie au travail
7. Formation et sensibilisation





LABEL ECOPROD

Ce qui évolue avec
la V2.

Marie Vigier

Cheffe de projet carbone et
économie circulaire



Le processus de labellisation reste inchangé!

0. Contractualisation

1. Dépôt du dossier

2. Option Label en engagement

3. Audit

4. Revue finale

5. Labellisation de performance !



Les détails de chacune de ces étapes se trouvent sur le formulaire de demande

Contractualisation



Téléchargez notre formulaire client depuis notre page boutique

Formulaire de demande d'étiquetage pour le label ECOPROOF V2.0

1. Identification du Demandeur

Raison Sociale
 Adresse complète du Demandeur
 N° de téléphone
 E-mail
 Nom du responsable qualité
 Fonction

2. Identification du produit à certifier / proposition

Nature du produit
 Référence commerciale
 Description du produit
 Date de mise sur le marché

3. Identification du périmètre de labellisation

4. Informations complémentaires

Produit	Matériau	Processus	Énergie	Transport	Autres

En signant ce document, vous vous engagez à ne pas faire de greenwashing ni promouvoir de propos climatosceptiques.

Le document certifié, fabriqué, en version papier, est disponible à l'adresse suivante : <https://www.afnor.org/afnor-certification>



Rappels et astuces

- Remplir tous les champs en jaune
- Le détail de chacune des étapes est précisé dans un onglet du formulaire

CONTRACTUALISER AVEC NOUS AU MOINS 2 MOIS AVANT LE DÉBUT DE VOTRE TOURNAGE



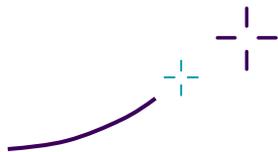
Nouveautés !

Dès le remplissage du formulaire vous vous engagez à ne **pas faire de greenwashing ni promouvoir de propos climatosceptiques**.

En signant la proposition commerciale, vous y êtes **légalement tenus !**

Renvoyez-le dûment complété à certification@afnor.org !

Contractualisation



Pour les œuvres audiovisuelles

PAS POUR LES SOCIÉTÉS



Longs/courts métrages fiction

Longs/courts métrages documentaires

Fiction TV unitaire

Série documentaire



Télé réalité

Série réalité

Vidéo institutionnelle

Bande annonce



Tournées en France
ou à l'étranger



Et ayant mis en place une **démarche d'éco-production** suivant le référentiel du Label ECOPROD

Score \geq 65 %

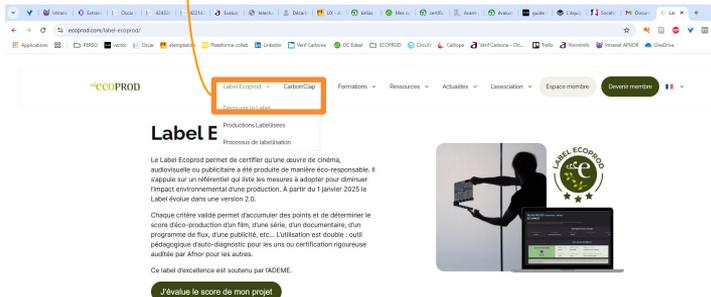
✓ **Critères impératifs validés**

Dépôt du dossier

Sur le dossier en ligne de votre choix, vous déposez :

- Votre plan de tournage (PDT)
- La liste des lieux de tournage
- Votre grille ECOPROD remplie

Elle est accessible directement via le site ECOPROD



Label E

Productions Labelisées

Processus de labellisation

Le Label Ecoprod permet de certifier qu'une œuvre de cinéma, audiovisuelle ou publicitaire a été produite de manière éco-responsable. Il s'appuie sur un référentiel qui liste les mesures à adopter pour diminuer l'impact environnemental d'une production. À partir du 1 janvier 2025 le Label évolue dans une version 2.0.

Chaque critère validé permet d'accumuler des points et de déterminer le score d'eco-production d'un film, d'une série, d'un documentaire, d'un programme de TV, d'une publicité, etc... L'utilisation est double : outil pédagogique d'auto-diagnostic pour les uns ou certification rigoureuse audité par Afnor pour les autres.

Ce label d'excellence est soutenu par l'ADEME.

J'évalue le score de mon projet



Rappels et astuces

- Rassemblez vos justificatifs dès que possible pour gagner du temps
- Bien remplir la grille ecoprod pour éviter les allers-retours

!/Soyez précis dans la description des actions mises en oeuvre !
L'Évaluateur doit comprendre ce que vous avez mis en place pour répondre aux critères : si vos réponses sont trop floues, vous devrez apporter des compléments, ce qui fait perdre du temps pour votre labellisation



Sur la base de ces éléments, un évaluateur (formé sur la V2) établira avec vous le calendrier de votre labellisation

OPTION : Label en engagement

Ce qui est évalué :

- Les justificatifs de vos critères impératifs
- Un score $\geq 70\%$
- La cohérence de la description de vos différents critères en colonne F



Rappels et astuces

- Rassemblez vos justificatifs dès que possible pour gagner du temps

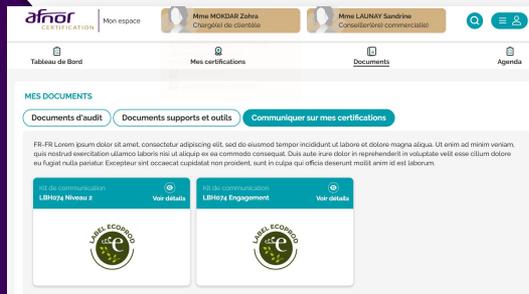
À QUOI SERT LE LABEL EN ENGAGEMENT :

Ce label vous permet de bénéficier d'une reconnaissance **préliminaire** de votre démarche d'éco-production **en amont** de votre labellisation !



Nouveautés !

*Notre espace client évolue !
Vous pourrez à présent retrouver vos logos et attestations en engagement sur une nouvelle interface plus user-friendly !*



Audit

Sur la base de votre grille ECOPROD, l'évaluateur échantillonne les critères pour lesquels il vous demande des justificatifs.

Dépendamment de votre cas de figure, l'auditeur fera son évaluation :

- Sur dossier uniquement
- Sur site + sur dossier

Durée du tournage	Durée (en j)	Coût de labellisation (€)	Droits d'usage de la marque (€)	Modalité évaluation
< 4 semaines	1,25	1 187,50€	50,00 €	SUR DOSSIER
Entre 4 & 8 semaines	1,75	1 662,50€	75,00 €	SUR DOSSIER / SITE
> 8 semaines	2,25	2 137,50€	100,00 €	SUR SITE



Rappels et astuces

- Renseigner les justificatifs demandés dans votre dossier partagé et nommez les en référence au critère qu'il justifie
- Vous avez jusqu'à la date définie avec votre évaluateur pour MaJ votre grille ECOPROD
- Suite à cet audit, vous recevrez un rapport intermédiaire (votre tournage/ post-prod n'est pas terminé) ou final (la réalisation de votre œuvre est finalisée)



Nouveautés !

- Pour vous assurer des évaluation de qualité et tenir compte de l'évolution du référentiel ECOPROD, les durées d'audit ont été MaJ.



Rappels et astuces

- C'est à vous d'envoyer vos derniers justificatifs à l'évaluateur pour qu'il puisse finaliser votre évaluation !
- Parmi les justificatifs de fin de tournage : Bilan carbone définitif ; éléments de post prod ; nombre final de voyages en avion

À la suite de la revue finale, l'évaluateur vous enverra un rapport final reprenant tous les éléments de votre dossier.

Vous avez une semaine pour faire un éventuel retour avant qu'il soit transmis à ECOPROD pour décision.

Labellisation !



Audit  par AFNOR Certification

Ce documentaire a  t  produit dans le respect des exigences environnementales du Label Ecoprod.

Logo   utiliser pour joindre   votre g n rique !



Rappels et astuces

- Sur d cision d'ECOPROD vous recevez une attestation & un logo correspondant au score obtenu



Nouveaut s !

- De nouveaux logos !
- Un kit comm est rendu accessible directement sur l'espace client avec les logos correspondant   la typologie de votre  uvre et au score que vous aurez obtenu !

■ Droit d'usage de la marque ECOPROD

Les évolutions !

- ❖ **Le cas des émissions récurrentes** : Si vous avez re-contractualisé avec nous pour une nouvelle édition, possibilité d'afficher le logo obtenu à la saison précédente avec un « disclaimer » :
Un disclaimer possible serait : « [Nom de l'œuvre dans son édition en cours de production] est engagé(e) dans une démarche d'éco-production avec le Label ECOPROD. Le score obtenu pour [Nom de l'œuvre dans son édition précédemment labellisée] était de xx étoiles. »
- ❖ **Les cas des productions avec des équipes éphémères** : Sur la base du rapport intermédiaire, possibilité d'avoir accès au logo en amont de la labellisation finale pour intégrer au générique.
Si changement de note ou pas de labellisation, le client doit retirer impérativement le logo de tous ses supports de communication



Exemple



Manuela Collon

Coordinatrice d'éco-production

Calcul de l'éco-score d'une production





ecoproduct

www.ecoproduct.com

contact@ecoproduct.com